

(Traduction non officielle)



Annnonce du Conseil de l'Investissement
No. 1/2562

Amendements supplémentaires sur les conditions d'investissement minimum requis pour des projets
de connaissance de base

Pour stimuler les investissements dans les projets de connaissance de base et afin de développer des compétences humaines qui sont essentielles au développement du pays.

En vertu de l'article 16, et de l'article 18 de la loi sur la promotion de l'investissement, B.E. 2520 (1977), le Conseil de l'Investissement fait l'annonce suivante.

1. Il est jugé utile d'amender les conditions d'investissement minimum requis pour des projets de connaissance de base de la liste jointe à l'Annnonce du Conseil d'Investissement n ° 2/2557 du 3 décembre 2014 dans la catégorie 1.2, 1.23, 3.9, 5.6, 5.7, 7.11 et 7.13 comme suit :
 - Catégorie 1.2 La reproduction des plantes ou animaux (En dehors de la Biotechnologie)
"Le projet doit avoir la dépense payée pour le salaire du personnel lié a la recherche et développement d'au moins 1 500 000 THB/an. Au moins un montant de 1 000 000 THB doit être lié aux nouvelles embauches ou un investissement (à l'exclusion du coût du terrain et du fonds de roulement) "
 - Catégorie 1.23 La production ou le service de l'agriculture moderne tel que le système de détection, le système de control de consommation de ressources concernées comme de l'eau, de l'engrais et le système de serre intelligente etc.,
"Le projet doit avoir la dépense payée pour le salaire du personnel lié au développement de technologie d'informations et d'ingénierie d'au moins 1 500 000 THB/an. Au moins un montant de 1 000 000 THB doit être lié aux nouvelles embauches ou un investissement (à l'exclusion du coût du terrain et du fonds de roulement) "
 - Catégorie 3.9 Le service de conception de développement créatifs des produits
"Le projet doit avoir la dépense payée pour le salaire du personnel lié à la conception et développement créatifs des produits d'au moins 1 500 000 THB/an. Au moins un montant de 1 000 000 THB doit être lié aux nouvelles embauches ou un investissement (à l'exclusion du coût du terrain et du fonds de roulement)"
 - Catégorie 5.6 La conception électronique
"Le projet doit avoir la dépense payée pour le salaire du personnel lié à la conception électronique d'au moins 1 500 000 THB/an. Au moins un montant de 1 000 000 THB doit être lié aux nouvelles embauches ou un investissement (à l'exclusion du coût du terrain et du fonds de roulement) "

- Catégorie 5.7 Les logiciels
"Le projet doit avoir la dépense payée pour le salaire du personnel lié au développement de technologie informatique d'au moins 1 500 000 THB/an. Au moins un montant de 1 000 000 THB doit être lié aux nouvelles embauches ou un investissement (à l'exclusion du coût du terrain et du fonds de roulement) "
 - Catégorie 7.11 La Recherche et Développement
"Le projet doit avoir la dépense payée pour le salaire du personnel lié à la recherche et développement d'au moins 1 500 000 THB/an. Au moins un montant de 1 000 000 THB doit être lié aux nouvelles embauches ou un investissement (à l'exclusion du coût du terrain et du fonds de roulement) "
 - Catégorie 7.13 Le service de conception technique
"Le projet doit avoir la dépense payée pour le salaire du personnel lié à la conception technique d'au moins 1 500 000 THB/an. Au moins un montant de 1 000 000 THB doit être lié aux nouvelles embauches ou un investissement (à l'exclusion du coût du terrain et du fonds de roulement) "
2. Pour ceux qui ont demandé une promotion de l'investissement et ont déjà obtenu l'approbation, ils peuvent soumettre la demande de modification de conditions d'investissement minimum en vertu de cette annonce avant l'opération de projet. En tout état de cause, quand une condition est déjà choisie, elle ne peut plus être modifiée.
 3. Pour ceux qui ont demandé une promotion de l'investissement et n'ont pas encore obtenu l'approbation, ils doivent soumettre la demande de modification de conditions d'investissement minimum en vertu de cette annonce à l'étape de demande de promotion. En tout état de cause, quand une approbation est déjà obtenue, elle ne peut plus être modifiée.

Cette annonce entrera en vigueur à compter du 25 février 2019.

Annoncé le 2 mai 2019

Général Prayut Chan-o-cha
(Prayut Chan-o-cha)
Président du Conseil de l'Investissement